www.freemaths.fr



Mathématiques Enseignement Scientifique

Automatismes



CORRIGÉ DE L'EXERCICE

RÉVISIONS, POURCENTAGES 10

CORRECTION

1. Déterminons une équation de la droite (AB):

Soit Δ , la droite du graphique avec $\Delta = (AB)$.

Cette droite \triangle passe par les points A(-2, 4) et B(2, 2).

Soit " a " le coefficient directeur de cette droite, " a " est tel que:

$$a = \frac{y_B - y_A}{x_B - x_A}$$
 cad $a = \frac{2 - 4}{2 - (-2)} = -\frac{1}{2}$

Or la droite \triangle a pour équation: $y = a \times x + b$, d'où: $y = \frac{1}{2} \times x + b$.

De plus, \triangle passe par le point B (2; 2), d'où: $2 = -\frac{1}{2} \times 2 + b$ cad b = 3.

Ainsi, l'équation de la droite Δ est: $y = -\frac{1}{2}x + 3$.

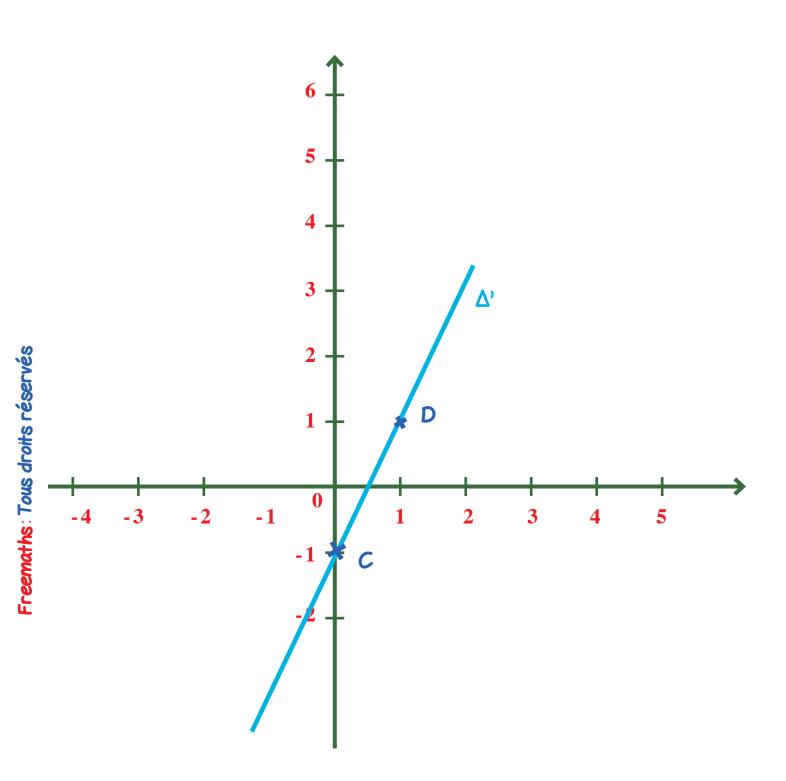
2. Traçons la droite d'équation y = 2x - 1:

Soit Δ ' la droite d'équation: y = 2x - 1.

Prenons deux points: • si x = 0, y = -1

• si
$$x = l$$
, $y = l$.

D'où les deux points suivants: C(0;-1) et D(1;1).



3. Déterminons le nouveau prix de la perceuse:

Soient P le prix initial de la perceuse (avant la baisse), et P' le prix final de la perceuse (après la baisse).

Nous avons:
$$P' = P \times (1 - 20\%)$$
, car la baisse est de 20%
$$= P - 20\% \times P$$

$$= 120 - 20\% \times 120$$
, car $P = 120 \in$

$$= 120 - 24$$

$$= 96 \in$$

Ainsi, le nouveau prix de la perceuse est égal à: 96 €.

4. Déterminons le taux d'évolution correspondant à deux baisses successives de 50%:

Soit \boldsymbol{x} un nombre appartenant à IR.

- une réduction de 50% de x est égale à: $x \times (1-50\%) = x \times 0, 5 = \frac{x}{2}$,
- une seconde réduction de 50% de x est égale à: $\frac{x}{2} \times (1-50\%) = \frac{x}{2} \times 0, 5 = \frac{x}{4}$

Or:
$$\frac{x}{4} = \frac{1}{4} \times x = 0$$
, 25 x x cad $\frac{x}{4} = 25\% \times x$ ou encore $\frac{x}{4} = x \times (1 - 75\%)$.

Ainsi, deux réductions successives de 50% de x correspond à:

une réduction de 75%.

D'où un taux d'évolution de: -75%.

5. Déterminons le prix initial de l'article:

Soient P le prix initial de l'article (avant la baisse), et P' le prix final de l'article (après la baisse).

Nous avons: $P' = P \times (1 - 50\%)$, car la baisse est de 50%

$$= P - 50\% \times P$$

= $P - 0, 5 \times P$
= $0, 5 \times P$.

Or: P' = 120€.

D'où: $P' = 0,5 \times P \iff 120 = 0,5 \times P \text{ cad } P = 240 \in$.

Ainsi, le prix initial de l'article est égal à: 240€.

6. Convertissons en mètres et donnons la réponse en écriture scientifique:

Nous savons que: $1 \text{ km} = 1000 \text{ mètres} = 10^3 \text{ mètres}$.

Dans ces conditions: $5906 \times 10^6 \text{ km} = 5906 \times 10^6 \times 10^3 \text{ mètres}$

 $= 5906 \times 10^{6+3}$ mètres

 $= 5906 \times 10^9 \text{ mètres}.$

Ainsi, en écriture scientifique: $5906 \times 10^6 \text{ km} = 5906 \times 10^9 \text{ mètres}$.

7. Développons et réduisons l'expression A = 2(x - 2)(2x + 3):

Soit
$$A = 2(x-2)(2x+3)$$
.

$$A = 2(2x^2 + 3x - 4x - 6)$$

$$=4x^2-2x-12.$$

Ainsi, l'expression développée et réduite de A est: $A = 4x^2 - 2x - 12$.

8. Calculons la part de GES produite en 2010 par les industries de l'énergie:

Nous savons que la somme des parts doit égale à 100%.

Soit " x ", la part de GES produite en 2010 par les industries de l'énergie:

$$x + 19\% + 36\% + 17\% + 9\% + 3\% = 100\%$$

$$<=> x + 84\% = 100\%.$$

Dans ces conditions: x = 100% - 84% cad x = 16%.

Ainsi, la part de GES produite en 2010 par les industries de l'énergie est de: 16%.

9. Donnons, en millions de tonnes, la masse de GES émise par le transport:

La masse de GES émise par le transport est: 36% x 347 millions de tonnes.

Ainsi, la masse de GES émise par le transport est d'environ:

125 millions de tonnes.

10. Déterminons la proportion des émissions totales de GES représentée par l'avion:

10% des GES émis par le secteur des transports représente:

$$10\% \times 125 = 12,5$$
 millions de tonnes.

Or en 2010, 347 millions de tonnes de GES ont été émises.

Ainsi, la proportion des émissions totales de GES représentée par l'avion est d'environ: $\frac{12,5}{347} \approx 3,6\%$.